



**SALARIÉS : GARDIENS, CONCIERGES
ET EMPLOYÉS D'IMMEUBLES**

Quelle que soit la taille de
l'entreprise,

**FO aux côtés
de tous les salariés**

**ÉLECTION
TPE**

**DU 25 NOVEMBRE
AU 9 DÉCEMBRE 2024**

Votre précédent suffrage, il y a quatre ans, a permis à notre organisation de vous représenter dans les négociations de branche.

Solliciter votre soutien par le vote, c'est aussi rendre compte de notre action à l'issue de notre mandat.

En votant FO à l'élection TPE, vos élus pourront mieux défendre vos intérêts et faire évoluer vos droits !

FO FAIT ENTENDRE VOTRE VOIX

Nous avons eu à cœur de défendre
vos intérêts et de porter haut
nos revendications.

Parmi elles, la revalorisation régulière
des minima salariaux, dans un contexte
d'inflation élevée.

Nous avons agi pour ouvrir les négociations,
et porter à l'oral comme à l'écrit des projets
de revalorisation de ces minima.

*J'ai un problème
au boulot, j'appelle*



FO VOUS INFORME EN TEMPS REEL

Pour que vous puissiez mieux suivre l'actualité de votre branche professionnelle, nous avons mis à votre disposition depuis 2022 un site dédié : <https://fo-services.fr>

Vous pouvez y consulter, en temps réel, les négociations de votre branche professionnelle et notre action.

Vous pouvez télécharger à tout moment votre guide, avec l'essentiel des droits issus de votre convention collective.



L'ENJEU EST IMPORTANT

Les métiers des gardiens, concierges et employés d'immeubles ont été identifiés comme des métiers de la « *deuxième ligne* » lors de la période Covid.

Mais les promesses gouvernementales sont demeurées lettre morte.

Voter aux élections professionnelles, c'est donner du poids aux organisations syndicales.

Voter pour une organisation libre et indépendante, c'est donner votre voix à une organisation qui défend vos intérêts au regard de ses seules motivations syndicales.

UN SITE POUR VOUS



[https://fo-services.fr/
branches/gardiens-concierges-
et-employes-dimmeuble](https://fo-services.fr/branches/gardiens-concierges-et-employes-dimmeuble)

Je choisis **FO** qui négocie mes droits
et défend mes conditions de travail.

ALORS JE VOTE 100 % FO !



un site **FO** pour vous
www.info-tpe.fr